

COLLECTIVITE EMPLOYEUR: Mairie du Fontanil-Cornillon

Nature du contrat : Apprenti – contrat de droit privé
Famille de métiers : **ESPACE RURAL**
Intitulé du poste : Apprenti CAPA Jardinier paysagiste
Durée du contrat : 2 ans – du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2024
Horaire de travail : 8h à 12h et 13h30 à 16h30 – En été : horaires adaptés.
Durée du travail : 35h
Rémunération : Pourcentage du SMIC en fonction de l'âge de l'apprenti

Missions principales:

L'apprenti est inscrit dans une formation de CAP Jardinier paysagiste et suit des cours avec sérieux et assiduité.
Il assure parallèlement des fonctions diverses au sein du service technique.

Missions au sein du service Technique :

- Entretien des espaces verts de la commune.
- Création et entretien des massifs fleuris du village.
- diverses missions liées aux espaces verts

Connaissances et qualités requises :

- Rigueur, ponctualité, organisation, travail en équipe (coordination).
- Prise d'initiative, motivation, dynamisme - Respect des consignes de travail.
- Règles d'hygiène et de sécurité : tenue de travail (vêtements, chaussures) hygiène (propreté)

Dans le cadre des cours suivis :

Sérieux, ponctualité, assiduité, travaux écrits à remettre dans les délais.

Le candidat est invité à effectuer un stage au sein du service technique pour se faire une idée de l'environnement de travail – La demande doit se faire durant la période du 1^{er} mars 2020 au 22 mai 2020.

Candidature : Lettre de motivation + CV
Par courrier : Mr le Maire de Fontanil Cornillon
Mairie de Fontanil Cornillon 2 rue Fétola 38120 Fontanil Cornillon
Par mail : rferrara@ville-fontanil.fr

DATE LIMITE DES CANDIDATURES : LE VENDREDI 29 Avril 2022